



REFERENCE DE LA PROCEDURE	DATE DE CREATION	Version
Décision DG N° 001/2023	17/11/2023	01

Organisation de la Direction de Comptabilité et Finances

Diffusion Générale

Date d'entrée en vigueur : 20/11/2023

Algerian Union Bank, SA au Capital Social de 1 850 000 000 MRU Siège social : Lot n°80 de l'Ilot HMS - BP N°8581, Tevragh Zeina, Nouakchatt, Mauritanie RC N° 3909 / 119863, Agrément N° 16 NIF : 01323633

Signature

1



REFERENCE DE LA PROCEDURE	DATE DE CREATION	Version
Décision DG N° 001/2023	17/11/2023	01

Les états financiers constituent le principal moyen de communication de l'information financière aux différents utilisateurs qui sont les utilisateurs internes et les utilisateurs externes à la banque.

Les utilisateurs internes sont les dirigeants, les organes d'administration et les différentes structures internes de la banque. Ces utilisateurs ont besoin d'informations financières et de gestion leur permettant d'assurer convenablement leur responsabilité de planification, de conduite et de contrôle des activités de la banque.

Les utilisateurs externes sont principalement :

- Les investisseurs, notamment les actionnaires de Algerian Union Bank ;
- Les bailleurs de fonds sur le marché monétaire et les correspondants de la banque ;
- L'administration et autres institutions dotées de pouvoir de réglementation et de contrôle, comme la Banque Centrale de Mauritanie et le Ministère des Finances;
- Les déposants ;
- Les autres groupes d'intérêt à l'instar de l'Association Professionnelle des Banques de Mauritanie (APBM).

Le système comptable de l'Algerian Union Bank est un système décentralisé. La saisie des écritures comptables est effectuée par les services gestionnaires (Agences, Trésorerie, Financement, Opération etc.) et accessoirement par la Direction de Comptabilité et Finances.

Le système d'information comptable de Algerian Union Bank couvre aussi bien les méthodes de traitement de l'information comptable que sa communication.

Ce système repose sur deux éléments fondamentaux qui sont :

- Une automatisation et intégration de la quasi totalité des activités.
- Une organisation plus ou moins décentralisée mais contrôlée.

Organigramme de la Direction de Comptabilité et Finances

Cette structure se présente comme suit :

Directeur de Comptabilité et Finances

Supervise toutes les opérations effectuées dans sa Direction. Il est responsable du traitement et de la divulgation (interne et externe) des informations financières et non financières de la banque, ainsi que du contrôle comptable. Le Directeur de Comptabilité et Finances est assisté dans ses tâches par le Chef de Département Comptable.

Chef de Département Comptable

Chargé de la tenue de la comptabilité de façon générale, le contrôle et le rapprochement des comptes, paiement des factures et liquidation des déclarations fiscales et sociales.

Comptables

Chargés de saisie et analyse des comptes de la Banque. Ils s'assurent également du rapprochement des comptes correspondants et le suivi extracomptable des contrats et paiement des factures.

Algerian Union Bank, SA au Capital Social de 1 850 000 000 MRU Siège social : Lot n°80 de l'Ilot HMS - BP N°8581, Tevragh Zeina, Nouakchott, Mauritanie RC N° 3909 / 119863, Agrément N° 16 NIF : 01323633 2



REFERENCE DE LA PROCEDURE	DATE DE CREATION	Version
Décision DG N° 001/2023	17/11/2023	01

Trésoriers

Supervise la liquidité de la Banque et prépare les opérations du marché monétaire et interbancaire conformément aux orientations de la direction générale.

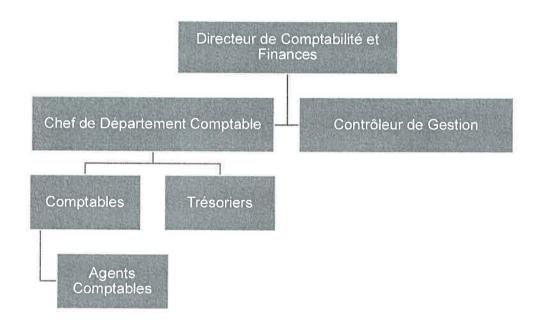
Contrôleur de Gestion

Chargé de l'élaboration du Budget annuel de la Banque, le suivi et l'analyse de l'exécution budgétaire.

Agents Comptables

Appelé à organiser les journées comptables de la Banque et le classement des archives physique et électronique de la comptabilité.

Organigramme de la Direction de la Comptabilité et Finances





NOTE

DG

2023